

généralisé par les activités de Cergy-Pontoise Aménagement est en moyenne de 20 M€ par an, réalisé, dans le cadre des règles de mises en concurrence, par des prestataires le plus souvent régionaux : Promoteurs, Entreprises de BTP, Bureaux d'études, Architectes, Urbanistes, Paysagistes, Juristes.

Source URL: <https://www.cergyponoise-amenagement.fr/article/le-chiffre-daffaires>